

Rappel des consignes de TRI

* Points D'apport Volontaire	Colonne Jaune Emballages <i>Bien vidés!</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Bouteilles et flacons en plastique, y compris les bouteilles d'huile • Emballages métalliques : barquettes aluminium, aérosol, boîtes de conserve, canettes. • Suremballages en carton et briques alimentaires
	Colonne bleue Papiers <i>Non souillés!</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Journaux, magazines et papiers • Prospectus, revues • Enveloppes sans fenêtre <p>LES INTERDITS : enveloppes à fenêtre, papiers peints, films plastiques</p>
	Colonne verte Verres <i>Bien vidés !</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Bouteilles • Pots et bocaux <p>LES INTERDITS : vaisselle, verre à boire, faïence, pots en terre, ampoules.</p>
	Colonne Le relais <i>En sac!</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Vêtements et chaussures • Maroquineries • Linge de maison • Jouets usés ou démodés <p>Parking d'Atac, Shopi et PAV* de Chailly sur Armançon</p>
Déchetteries	Maconge ou Mont Saint Jean	<ul style="list-style-type: none"> • Cartons • Ferrailles • Déchets verts • Gravats • Pneus légers • Huiles de friture ou de vidange • Encombrants • Batteries et Piles • DEEE (déchets d'équipements électroniques et électriques) : électroménagers • DASRI (déchets d'Activité de Soins à Risques Infectieux) : seringues usagées et compresses souillées
Composteur	Au jardin	<ul style="list-style-type: none"> • Déchets de cuisine : épluchures, essuie-tout, filtres à café... • Déchets de jardin : feuilles, fleurs coupées, petits branchages, gazon... • Autres : sciure de bois, cendres...
Ordures ménagères	Bac roulant	<p>Les déchets résiduels (autres déchets ménagers) notamment:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les restes des repas • Les pots de yaourts et crème • Les barquettes plastiques et polystyrènes • Les boîtes alimentaires en plastique • Les films et sacs plastiques • La vaisselle cassée • Les déchets d'hygiène • Les papiers souillés • Les interdits du Point d'Apport Volontaire